

*La Société civile des auteurs multimedia rassemble des auteurs et des autrices qui explorent différentes formes de création : documentaire audiovisuel ou sonore, littérature, journalisme, traduction, photographie, dessin, web vidéo... Elle les représente auprès des pouvoirs publics, des diffuseurs, des distributeurs, des plateformes vidéo, des producteurs et des éditeurs. Elle négocie, collecte et répartit leurs rémunérations, défend leurs intérêts et mène une action culturelle et sociale. La Scam est au 5, avenue Vélasquez – 75008 Paris. Téléphone 01 56 69 58 58 www.scam.fr

Scam*

Communiqué, Paris, le 12 juin 2023

Audiovisuel public : gardons le cap !

L'audiovisuel public est le premier partenaire de la Scam.

Seuls genres à distinguer les antennes publiques des privées, le documentaire, le grand reportage et le magazine d'actualité emportent l'adhésion des téléspectateurs, en ligne et en replay. France télévisions assure aujourd'hui 40% de cette offre dans le paysage audiovisuel. Sans compter Arte.

La Scam a pris connaissance des propositions de réforme de l'audiovisuel public à l'Assemblée nationale (rapport Gaultier-Bataillon) et la proposition de loi Laurent Lafon au Sénat. Si certaines orientations semblent rechercher la stabilisation de l'audiovisuel public, d'autres conduisent à de dangereux écueils.

Dans ce contexte, la Scam tient à rappeler ses priorités :

- **Pérenniser le financement de l'audiovisuel public pour stabiliser son action et lui donner les moyens de ses ambitions, en particulier en faveur de la création française.**

La Scam approuve à cet égard la proposition des députés de maintenir l'affectation d'une part des recettes de TVA au-delà de 2024. Ce dispositif devrait prévenir les risques de gels budgétaires et permettre de préserver un financement indépendant. La proposition de loi organique déposée à cet effet doit être adoptée rapidement pour que le service public bénéficie d'un financement continu.

S'agissant des autres recettes, la Scam a toujours plaidé pour un financement sans publicité. Mais la suppression de toute annonce entre 20h et 6h, compensée par l'affectation d'une fraction du produit de la taxe sur les services numériques est un faux-semblant : cette taxe devrait s'effacer au profit d'un outil international à court ou moyen terme... Quant à cet amendement adopté au Sénat visant à plafonner les recettes publicitaires de FTV, il ne peut mener qu'à l'affaiblissement du service public sauf à augmenter d'autant la subvention ce qui, à l'évidence, n'est pas au programme.

- **Permettre aux dirigeants de l'audiovisuel public d'agir dans la clarté et la durée.**

Les propositions parlementaires vont dans le bon sens qu'il s'agisse d'assurer la transparence dans la négociation des contrats d'objectifs et de moyens (COM) réclamée depuis des années ou d'imposer l'alignement de leur durée sur les mandats des dirigeants des antennes publiques. Il est temps de cesser la gestion chaotique des relations avec l'État actionnaire.

- **Promouvoir des synergies et des coopérations sans imposer une holding.**

À l'instar de la plupart des partenaires de l'audiovisuel public, la Scam réitère sa ferme opposition à la création d'une holding. Sans compter le caractère passiste d'une telle mesure. Créer une superstructure réunissant des entités dont la production de programmes et les métiers répondent à des réalités et des missions très différentes alourdirait considérablement le fonctionnement du service public audiovisuel. Mesure budgétaire, elle contredit les obsessions du Sénat à réclamer des économies.

Autrices et auteurs de la Scam, nous restons plus que jamais vigilants et mobilisés pour réclamer une vraie vision d'avenir pour le service public, notre bien commun. Nous attendons de l'Etat qu'il clarifie enfin ses objectifs et les sources de financement pour une gouvernance du service public qui garantisse un haut niveau de création, l'indépendance éditoriale et la capacité à affronter à la fois la concurrence internationale et les bouleversements technologiques.

contact presse

Cristina Campodonico – 06 85 33 36 56 – cristina.campodonico@scam.fr